



Achat maison grace a l'appartement de mom mari

Par **Carlaa**, le **26/10/2018** à **18:06**

Bonjour mon mari a hérité d'un appartement Il a 10 ans nous nous sommes mariés il 9 ans sans contrat aujourd'hui nous sommes sur le point de vendre l'appartement pour acheter une maison à 233000 euros l'appartement vaut 205000 euros donc un crédit pour le reste le notaire nous dit qu'il faut faire une clause de remploi mon mari ne veux pas et moi non plus Le notaire ne veut pas alors que c'est notre projet de vie
Ps:nous avons 1 enfant chacun d,un 1er lit (les 2 majeur) et une fille de notre union qui a 9 ans merci
Nous ne savons plus quoi faire

Par **Visiteur**, le **26/10/2018** à **18:55**

Bonjour
Le notaire fait parfaitement son travail, il a raison.
Vous pourrez plus tard prendre des dispositions, mais pour l'achat, écoutez son conseil.

Par **youris**, le **26/10/2018** à **20:14**

bonjour,
le notaire a une obligation de conseil et d'information.
donc, c'est son devoir de vous indiquer les conséquences de vos décisions.
vous pouvez divorcer et dans ce cas votre mari voudra, sans doute vouloir récupérer son apport personnel.
de la même manière au décès d'un de vous deux, il y a des enfants de 3 lits différents qui voudront peut-être tenir compte de cet apport personnel.
quand on aime, on ne compte pas; quand on n'aime plus, on commence à compter.
salutations

Par **Carlaa**, le **26/10/2018** à **20:26**

Je vous remercie pour vos réponses